



Établissement Public Territorial  
du Bassin de la Meuse



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015



Domrémy-la-Pucelle (88) - Crue de mai 2015



# LE PLAN STRATÉGIQUE ET LE PAPI MEUSE

L'année 2015 a été marquée par la labellisation du nouveau Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Meuse par la Commission Mixte Inondation (CMI), le 9 avril. Ce PAPI Meuse représente la partie « inondation » du Plan Stratégique (PSM). 44 actions de 11 maîtres d'ouvrage différents y sont inscrites, pour un montant total de 61,3M€. La qualité du programme, son périmètre d'actions sur la globalité du bassin et la prise en compte des enjeux inondation et milieux aquatiques ont été salués par le Comité de Bassin Rhin-Meuse et par la CMI.

Quelques exemples d'actions inscrites au PAPI Meuse :

- la poursuite de la pose de repères de crue,
- le réseau des chargés de mission « rivière »,
- l'étude globale sur les zones humides,
- la maison inondable,
- la démarche OSIRIS et les exercices annuels inondation,
- la réduction de la vulnérabilité des entreprises,
- HEBMA,
- le suivi écologique de la ZRDC de Mouzon,
- les aménagements de lutte contre les inondations du bassin versant des Neuf Fontaines (SIAC et commune de Réhon),
- Projet Interreg Inondation Houille (P2IH) (Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse),
- la gestion des écoulements sur le bassin du Vair à Contrexéville (Ville de Contrexéville),
- Aménagements de protections hydrauliques du Pays Sedanais (Ardenne Métropole),
- Aménagements de lutte contre les inondations de la Chiers (SIAC).

En 2016, le PSM s'attachera plus particulièrement à 2 autres de ses volets qui sont les « Milieux aquatiques » avec notamment la prise en compte de la révision des PAOT et la « Gouvernance » avec la mise en place de la nouvelle compétence GEMAPI.

## LE CPIER 2 MEUSE

Un nouveau Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER) du bassin fluvial de la Meuse a été signé le 14 septembre 2015 par le Préfet Coordonnateur de bassin, le Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, les Présidents des Régions Lorraine et Champagne-Ardenne. L'EPAMA-EPTB Meuse est associé au comité de programmation et de suivi de ce CPIER en sa qualité de structure porteuse du PAPI.

Ce nouveau CPIER est articulé autour de 4 axes :

- Axe 1 : Développer et partager une connaissance globale, fondamentale et opérationnelle du fleuve et de son écosystème,
- Axe 2 : Préserver et restaurer la ressource en eau, les continuités écologiques ainsi que les espaces et espèces patrimoniales,
- Axe 3 : Faire des vallées et de leurs affluents un territoire d'aménagement durable, résilient et moins vulnérable aux risques d'inondation et de sécheresse (axe reprenant notamment les actions du PAPI),
- Axe 4 : Favoriser la mise en valeur du patrimoine naturel, culturel, architectural et paysager du bassin de la Meuse et de ses affluents, et en faire un moteur de développement de l'attractivité du territoire.



La Meuse au niveau de la ZRDC de Mouzon (08)

# LE PROJET HEBMA

AMÉNAGEMENTS HYDRAULIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DU BASSIN DE LA MEUSE AMONT



## CONTEXTE

Après une étude préalable finalisée en 2008 (étude « Meuse amont ») et suite aux sollicitations des collectivités locales, l'EPAMA-EPTB Meuse a lancé en 2010 la maîtrise d'ouvrage de l'opération HEBMA (aménagement hydraulique et environnemental du bassin de la Meuse amont) dans les départements de la Haute-Marne et des Vosges. Pour répondre au double objectif de réduction de la vulnérabilité aux inondations et d'amélioration de l'état écologique des cours d'eau, plus de 70 sites répartis sur la Meuse et ses affluents (le Mouzon, l'Anger, la Saônelle, le Flambart, le Vair et la Vraine) sont à l'étude : des zones de surstockage, des protections localisées (décaissements), des lits d'étiage, des reméandrages, des annexes hydrauliques, des réductions de section, des diversifications d'écoulement et des aménagements de seuil. La maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études WSP France.

## BILAN DES ACTIONS DE 2015 ET PERSPECTIVES POUR 2016

L'année 2015 a commencé par une série de réunions publiques et d'ateliers de travail en janvier. Les premiers résultats de la phase d'avant-projet y étaient discutés. Le maître d'œuvre a continué le travail de conception pour présenter une première version de rendu au comité de pilotage du 1er juillet 2015 qui s'est réuni à Illoud (52). Une concertation plus individuelle (rencontres sur site avec des riverains, élus, partenaires) a continué tout au long de l'année. La version finalisée du dossier d'avant-projet a été rendue en décembre.

Deux marchés réalisés en parallèle de la maîtrise d'œuvre ont permis de compléter la connaissance du territoire et d'avancer sur la faisabilité de l'opération. Des investigations sur les espèces protégées permettent en effet d'identifier les enjeux environnementaux du point de vue réglementaire. Le deuxième marché concerne les activités agricoles qui se situent dans les zones d'influence amont des zones de surstockage. Un état des lieux a été réalisé et des impacts du projet identifiés. Le prestataire a également élaboré une première version du protocole d'indemnisation qui sera finalisé en 2016 en concertation avec les acteurs du monde agricole et les autres partenaires du projet.

La démarche d'acquisition foncière a débuté avec l'identification des propriétaires des parcelles concernées par les zones de surstockage, des échanges avec les SAFER (sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural des deux régions) et des prises de contact individuelles avec des propriétaires de certains sites. Cette démarche se poursuivra en 2016.

L'opération HEBMA a été présentée lors des différentes rencontres, comme par exemple à la direction générale de la prévention des risques pour laquelle une fiche d'information a été créée.

Le maître d'œuvre a également travaillé sur le dossier réglementaire en cadrage préalable avec l'Etat. Il est prévu de déposer la demande d'autorisation courant 2016.

La première phase de financement - celle de la conception des aménagements - s'est terminée au 31 décembre 2015. La demande de solde a donc été adressée à l'ensemble des financeurs de cette première phase. Le montant dépensé pour cette phase est de 1 262 717 €.

L'objectif pour le début de l'année 2016 est donc de prendre une décision sur le programme de travaux à réaliser et d'arrêter un plan de financement pour cette phase. Des échanges avec des financeurs actuels et futurs (dont les collectivités locales) ont déjà été engagés en 2015. Le montant des travaux est estimé à 21 millions d'euros.



Concertation à Autigny-la-Tour (88)



Seuil de Bazoilles-sur-Meuse (88)



Etiage à Goncourt (52)

Eléments financiers  
Phase de conception (1 262 717€) :

Partie Haute-Marne (52) :

|                |     |
|----------------|-----|
| Région CA      | 23% |
| CG Haute Marne | 5%  |
| FEDER CA       | 24% |
| AERM           | 48% |

Partie Vosges (88) :

|            |     |
|------------|-----|
| Région LOR | 19% |
| CG Vosges  | 5%  |
| FEDER Lor  | 38% |
| AERM       | 38% |

# AMÉNAGEMENT DES SEUILS DE LA MEUSE MÉDIANE

Seuil : ouvrage barrant tout ou partie d'un cours d'eau

## CONTEXTE

L'étude menée sur la Meuse médiane en 2008 a ciblé des interventions sur 22 des 34 seuils recensés sur ce linéaire avec pour objectif de concilier enjeux écologiques et usages liés à ces ouvrages. En 2009 les communautés de communes concernées ont arrêté un programme d'opérations comprenant des interventions sur 8 seuils prioritaires (montant des opérations estimé à 6 millions d'euros) et ont sollicité l'EPAMA pour la réalisation des aménagements. La maîtrise d'oeuvre est assurée par Egis Eau.



## BILAN DE L'ANNEE 2015

L'année 2015 a été consacrée à la réalisation de l'Avant Projet (AVP), et à la concertation autour de ce document technique. Les premières versions de l'AVP ont été soumises à l'avis de l'EPAMA fin avril, pour une première tournée de concertation avec les communautés de communes et les communes concernées (réunions avec les élus et réunions publiques) en juin-juillet. Le Comité de Pilotage de phase AVP, qui a permis de présenter les éléments techniques contenus dans le dossier à tous les partenaires institutionnels, s'est déroulé le 16 juin. Les principes de l'AVP ont été validés lors du Comité Syndical de l'EPAMA le 2 juillet.

Le deuxième semestre a été consacré à réaliser de nouveaux inventaires géotechniques sur le site de Pagny-la-Blanche-Côte pour vérifier la stabilité des habitations vis-à-vis de l'abaissement du niveau du seuil, à affiner l'AVP sur les parties techniques (modèles hydrauliques, géotechnique) et à poursuivre la concertation auprès de la commune de Sorcy-Saint-Martin pour laquelle un blocage local compromettrait la réalisation du projet. La préparation de la future phase de rédaction des dossiers réglementaires a également été entamée, avec le dépôt auprès de la DDT de la Meuse d'une demande de cadrage préalable et l'organisation d'une réunion avec les services de l'Etat instructeurs des dossiers réglementaires (autorité environnementale, DDT, DREAL).



## PERSPECTIVES

L'année 2016 sera consacrée à la réalisation et à l'instruction des dossiers réglementaires et à la recherche des financements pour la phase travaux.

### Eléments financiers

Financeurs de la phase de conception (500 000 €) :  
FEDER Lorraine  
Conseil départemental de la Meuse  
Agence de l'Eau Rhin-Meuse  
Conseil Régional de Lorraine  
Communautés de Communes :  
- de Void  
- du Sammiellois  
- du Val des Couleurs  
- du Pays de Commercy

Montant d'études et de travaux :  
6 000 000 € HT  
Montant du marché de maîtrise d'oeuvre :  
217 720 € HT (conception)  
174 300 € HT (suivi des travaux)

Montant des études complémentaires engagées : 202 986,51 € HT

Montant des dépenses engagées au 31/12/2015 : 439 870 € HT

# STRATÉGIE GLOBALE « ZONES HUMIDES »

Suite à la réalisation de la carte de signalement des zones humides potentielles du bassin versant de la Meuse en 2014 à l'échelle 1/100 000ème, l'EPAMA-EPTB Meuse a mené une vérification de terrain de ces zones humides potentielles sur le secteur de la Chiers ardennaise (08). Ces vérifications de terrain, réalisées à une échelle de 1/20 000, ont permis de délimiter et caractériser des zones humides effectives d'après des critères pédologiques (sondages pédologiques) et floristiques (analyse de la végétation caractéristique). A cette occasion, une stagiaire a été accueillie pour appuyer la chargée de mission pour une durée de 4 mois.

Cet inventaire a permis de compléter les inventaires de terrain déjà menés sur le bassin versant de la Chiers, sur les parties Meusienne (55) et Meurthe-et-mosellane (54).



Carottage d'un sondage



Réalisation d'un sondage à la tarière

## SUIVI ÉCOLOGIQUE DE LA ZRDC DE MOUZON

Dans la continuité des études prédictives menées sur l'impact écologique des ZRDC entre 2006 et 2008, l'EPAMA a lancé un suivi sur le long terme des impacts consécutifs à la mise en place de la ZRDC de Mouzon.

Ce suivi porte sur trois compartiments particulièrement riches dans la vallée de la Meuse : compartiment végétal/floristique, compartiment avifaunistique (oiseaux) et compartiment piscicole.

Les suivis ont commencé en 2014 pour une période de trois ans à reconduire deux fois (soit un suivi total sur 9 ans). Les prestataires retenus pour cette première tranche sont : ESOPE (partie floristique), le REgroupement des Naturalistes ARDennais (partie avifaune) et la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques des Ardennes (partie piscicole).

Les investigations réalisées durant l'année 2015 ont été plus légères que celles de l'année 2014 mais ont confirmé l'intérêt écologique de cette portion de vallée.



Petit brocheton pêché sur la noue des Pâturaux (photo : FDPPMA 08)

# LES ACTIONS DE PRÉVENTION



## EXERCICE DE GESTION DE CRISE 2015

L'édition 2015 de l'exercice inondation, organisé annuellement par l'EPAMA-EPTB Meuse, a eu lieu du 12 au 15 octobre. 54 communes ont été invitées à participer (contre 48 communes en 2013 et 51 en 2014). Comme chaque année, de nouvelles collectivités ont été formées à l'utilisation du logiciel OSIRIS. De plus, des réunions préliminaires ont eu lieu avec les communes, les communautés de communes et les Directions Départementales des Territoires (DDT) tout au long de l'année 2015 afin de les sensibiliser à cet exercice de gestion de crise.

Cet exercice a été encadré par une équipe d'observateurs de l'EPAMA-EPTB Meuse et du Service de Prévision des Crues de la DREAL Lorraine. De plus, les DDT locales ont apporté un soutien dans la mise à l'épreuve des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) en intégrant des éléments multi-risques et en apportant un point de vue différent de celui des collectivités dans la gestion de crise.

Des réunions de retour d'expérience ont eu lieu du 3 au 13 novembre.

La presse en parle - Républicain Lorrain du 16 Octobre 2015



Exercice à Sedan (08)

## Les bons réflexes en cas d'inondation



Quels sont les réflexes à avoir en cas d'inondation ? Quels outils mobiliser ? Quels sont les points sensibles à surveiller et préserver ? Ces questions étaient au cœur de la journée de sensibilisation organisée, hier à Cons-la-Grandville et Longuyon, par le Syndicat intercommunal d'aménagement de la Meuse et de ses affluents. Les élus, ainsi que les services techniques et administratifs, ont pu tester l'efficacité de leur plan communal de sauvegarde à travers cette simulation. « L'objectif est de préparer les communes à la gestion du risque inondation, explique Morgane Pitel, présidente du Siac. Il s'agit de repérer les enjeux, comme les écoles ou les voiries principales pour l'évacuation, ou les points de sensibilité, comme les compteurs électriques qui pourraient créer un surrisque s'ils entraînaient une panne du système de pompage. » À travers les données du site public Vigicrue, les communes ont passé en revue les différentes précautions et mesures à prendre en cas de vigilance jaune, orange ou rouge. « Le but est d'être opérationnel en cas de crues. C'est un travail incontournable, qui vient compléter les travaux menés par le Siac sur la protection physique des personnes », résume Morgane Pitel.

## LES REPERES DE CRUE

La gestion du risque implique de disposer de références. Dans ce sens, la pose de repères de crue concourt à matérialiser la mémoire des événements passés.

Le projet de pose de repères de crue s'est donc poursuivi sur l'ensemble du bassin versant, avec plusieurs repères posés à l'amont comme à l'aval et une démarche initiée au sein de plusieurs communes.



Repère posé au pied de l'église d'Anchamp (08)



La maquette de maison inondable

## LA MAQUETTE DE MAISON INONDABLE

La maquette de la « maison inondable » a été présentée dans les locaux de la DDT des Ardennes à l'occasion des 20 ans de la crue historique de 1995.

La maquette est séparée en deux parties, soit deux maisons : l'une est vulnérable aux inondations tandis que l'autre est préparée au risque. La « maison protégée » présente des aménagements possibles pour réduire les dégâts dus aux inondations et faciliter le retour à la normal.

Cet outil est largement apprécié par les « visiteurs » de par les solutions qu'il propose pour préparer une habitation afin de limiter voire de supprimer les dommages dus aux inondations. Néanmoins, les aménagements de protection ne protègent que jusqu'à une certaine hauteur d'eau. Ils ne doivent pas non plus faire oublier le risque qui existe.

# RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ ENTREPRISE

## CONTEXTE

Suite aux travaux menés en 2007 en partenariat avec la Mission Risque Naturel, la vulnérabilité des entreprises au risque inondation a clairement été identifiée sur le bassin versant de la Meuse. Cet état des lieux a été suivi jusqu'en 2011 d'une démarche d'accompagnement des acteurs vulnérables et a permis la création de nombreux outils.

Suite à des demandes d'acteurs locaux, l'EPAMA-EPTB Meuse a décidé d'enclencher à nouveau cette opération de réduction de la vulnérabilité des entreprises face au risque inondation.



## BILAN DES ACTIONS DE 2015 ET PERSPECTIVES POUR 2016

L'année 2015 a commencé par une analyse des données existantes concernant les entreprises (localisation, nombre d'employés, secteur d'activité, ICPE ...). Cette analyse a mis en lumière 3 sources de données importantes :

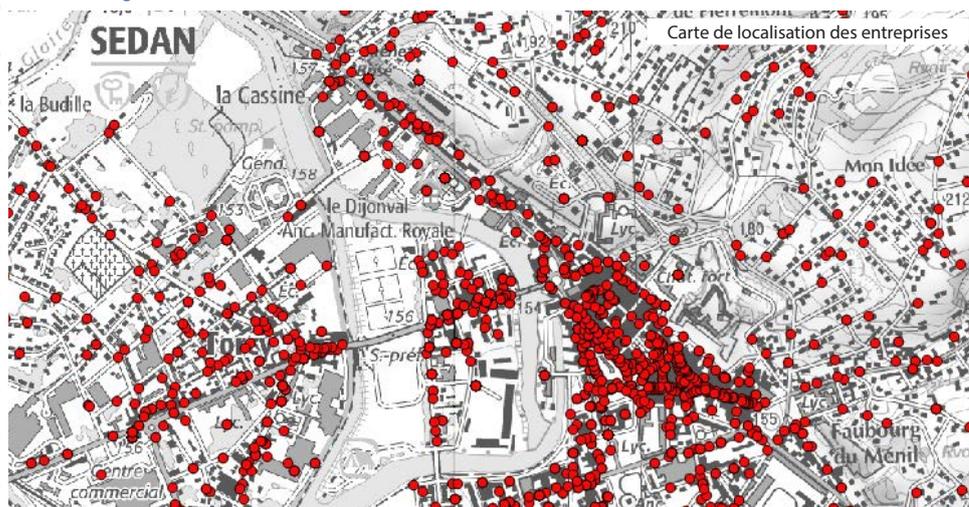
- L'INSEE,
- Les DREAL Champagne-Ardenne et DREAL Lorraine,
- La Base Adresse Nationale.

Le couplage de ces 3 sources de données a permis de réaliser la cartographie d'environ 60 000 entreprises sur le bassin versant de la Meuse.

Suite à ce travail, l'EPAMA-EPTB Meuse a co-organisé, avec la CCI des Ardennes, une réunion d'information pour les entreprises afin de les sensibiliser au risque inondation. Environ 1000 entreprises ont été sollicitées pour participer à cette réunion. La sélection a été réalisée en croisant la base de données des entreprises nouvellement créées avec des cartographies de zones inondées que l'EPAMA a pu générer à l'aide de son modèle hydraulique.

Cette réunion a permis d'échanger et de prendre contact afin de réaliser des diagnostics complets courant 2016.

L'objectif pour le début de l'année 2016 est d'étendre le travail déjà réalisé sur les autres départements du bassin versant tout en accompagnant les entreprises en leur proposant de réaliser des diagnostics complets ou de leur fournir les documents pour la réalisation d'auto-diagnostics.



### Éléments financiers

| Financeurs      | Montant    | Taux   |
|-----------------|------------|--------|
| Etat            | 17 000€    | 28,33% |
| EPAMA           | 43 000€    | 71,67% |
| Montant total : | 60 000€ HT | 100%   |

# RELATIONS INTERNATIONALES

L'année 2015 a été marquée par trois priorités au niveau international :

1. La finalisation du projet « Relations Roer-Meuse » (Rur-Meuse linkage) et l'organisation d'une journée de présentation des résultats,
2. Le développement d'un nouveau projet transnational Waterf(or)all,
3. La participation au groupe de travail Hydrologie/Inondation (GT Hi) de la Commission Internationale de la Meuse.

## Relations Roer-Meuse

La première partie de l'année a vu l'aboutissement du projet « Relations Roer-Meuse » avec en particulier la tenue à Liège d'une journée d'échanges sur les résultats regroupant plus de 40 personnes venues de l'ensemble des pays du bassin versant de la Meuse.



Présentation des résultats du projet «Roer-Meuse» à Liège (Belgique)

## Développement du projet transnational Waterf(or)all

Dans la deuxième moitié de l'année, les services de l'EPAMA-EPTB Meuse ont organisé 2 rencontres supplémentaires à l'Université de Liège pour permettre au groupe de travail de se réunir et de progresser dans la construction du projet transnational dont le titre de travail est actuellement : « Cascades : L'eau pour tous ». « Waterf(or)all » est la combinaison entre "Waterfall" et "Water for all". Waterf(or)all est organisé autour de 3 axes : Le développement des connaissances, l'implantation d'unités de pilotes et d'actions expérimentales ainsi que le développement de la communication et de la sensibilisation des acteurs et du grand public aux enjeux de la rareté de la ressource eau et du stress hydrique.

*« Waterf(or)all a pour but d'anticiper et de lutter contre le stress hydrique par la réalisation de projets de réduction, de réutilisation et de recyclage d'eau et l'implantation d'outils de gestion innovants pour valoriser la ressource lors de périodes d'étiage. ... » (Extrait du projet)*

Suite à la conférence de présentation en Juin 2015 à Liège, le travail de construction formel du nouveau partenariat a aussi été entrepris, en particulier avec la sollicitation officielle des partenaires souhaitant s'engager dans un nouveau projet. Cette démarche a permis le dépôt de l'idée de projet «Waterf(or)all» le 30 Novembre 2015 sous l'AXE 3 de l'appel à projet INTERREG Europe du Nord Ouest : « Utilisation rationnelle des ressources et des matières premières ». La proposition est portée par L'EPAMA-EPTB Meuse comme chef de file et soutenue par 12 partenaires, 5 partenaires associés et un groupe d'observateurs qui compte actuellement 9 structures.

Pour la France, en plus de l'EPAMA-EPTB Meuse, l'Université de Lorraine et l'EPTB Seine Grands Lacs sont parties prenantes de la démarche, Voies Navigables de France et EDF sont observateurs.

Concrètement l'EPAMA-EPTB envisage de participer à la création d'un modèle international de prévision des débits de la Meuse en situation d'étiage, la mise en place d'actions dans le domaine de l'économie, de la réutilisation et du recyclage de l'eau dans l'agriculture et auprès d'autres acteurs économiques, ainsi que la sensibilisation des entreprises aux enjeux de l'eau et plus particulièrement sous l'impact du changement climatique.

# LE RÉSEAU DES CHARGÉS DE MISSION «RIVIÈRE»

L'EPAMA a mis en place en 2011 un réseau des chargés de mission « milieux aquatiques » du bassin de la Meuse. Ce réseau, réunissant les chargés de mission des collectivités mais aussi des fédérations de pêche, a pour objectifs :

- de briser l'isolement dans lequel ces chargés de mission travaillent parfois (notamment lorsqu'ils sont le seul employé de leur structure),
- de diffuser les bonnes pratiques en matière de maîtrise d'ouvrage et de montage de projet dans le domaine des milieux aquatiques,
- d'harmoniser les pratiques de travail des structures intervenant dans le domaine des milieux aquatiques et in fine les actions menées sur le bassin versant.

Deux journées consacrées à une première approche des outils gratuits de Systèmes d'Information Géographique (SIG) ont été organisées, le 29 avril (à Neufchâteau) et le 2 juillet 2015 (à Charleville-Mézières). Ces journées ont été assurées par le personnel interne de l'EPAMA (chargé de mission hydraulique et chargée de mission environnement). Chacune des journées a permis de former une dizaine de personnes sur des ordinateurs individuels. Il a été proposé aux participants une prise en main de l'outil gratuit QGIS, ainsi que la présentation des référentiels géographiques de l'IGN, accessibles gratuitement pour les missions de service public. Les participants ont mis en pratique l'utilisation de ces outils sur des exercices adaptés à leur métier de chargé de mission dans le domaine des milieux aquatiques.



Sur le site EDF de Kembs (68)



Au coeur de la passe à poissons de Gamsheim (67)

Les 1, 2 et 3 décembre 2015, un voyage d'études sur le Rhin a été organisé. Il s'agissait de faire découvrir aux chargés de mission rivière du bassin de la Meuse les problématiques qui se posent sur cet autre bassin versant, ainsi que les réponses apportées par les gestionnaires du Rhin dans ce contexte différent. Les visites ont concerné le centre de gestion de crise de VNF (CARING), la passe à poissons du barrage de Gamsheim, la restauration d'un bras d'eau sur l'île du Rohrschollen par la ville de Strasbourg, la remise en eau d'un polder par VNF pour protéger les populations contre les inondations et les aménagements environnementaux réalisés par EDF sur le site de l'usine hydroélectrique de Kembs. Le deuxième jour, un géomorphologue de l'université de Strasbourg a accompagné le groupe tout au long des visites, apportant une dimension scientifique aux échanges avec les maîtres d'ouvrage. 14 personnes ont participé à ce voyage d'études, dont un élu de l'EPAMA-EPTB-Meuse. Tous sont revenus riches de nouveaux enseignements et impressionnés par l'envergure des aménagements réalisés sur ce fleuve transfrontalier.



Le dispositif de surveillance du Rhin de VNF



La réserve naturelle du Rohrschollen (67)

# QUELQUES POINTS DE L'ANNÉE 2015

Départs  
/ Arrivées

Madame Blanca Linz a rejoint l'équipe en 2015. Elle est en charge de déployer la convention Roer-Meuse et de construire un nouveau projet international.

Camille Weishard a été accueillie en stage durant 4 mois au sein de l'EPAMA dans le cadre de sa Licence Professionnelle Diagnostic et Aménagement des Ressources en Eau (Université de Limoges). Elle a participé à la délimitation, sur le terrain, des zones humides effectives sur le secteur de la Chiers ardennaise.



## Relations avec la Commission Internationale de la Meuse

La Commission Internationale de la Meuse, appelée également CIM, travaille sur la coordination des Directives cadre européennes sur l'eau (DCE) et l'évaluation et la gestion des risques d'inondation (DI) dans le bassin international de la Meuse.

La Région wallonne, les Pays-Bas, la France, l'Allemagne, la Région flamande, la Région de Bruxelles-Capitale, la Belgique et le Luxembourg sont membres de la CIM depuis la signature de l'accord de Gand dont l'objectif est d'arriver à une gestion durable et globale de l'eau du district hydrographique international de la Meuse.

En 2015, le Groupe de Travail Hydrologie/inondation (GT Hi) s'est réuni 4 fois pour travailler sur la préparation et la rédaction de plusieurs documents dont :

- La partie faitière du Programme de Gestion des Risques Inondation (PGRI)
- Un protocole d'échange de données pour la prévision des crues
- Le développement d'un plan d'approche pour les étiages exceptionnels.

Durant l'été 2015 un « avis étiage » a été expérimenté par le GT Hi. Cet avis est envoyé à une trentaine de personnes (désignées par les délégations) pendant la période estivale.



Neufchâteau (88) - Crue de mai 2015

# LES PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR L'EPAMA - EPTB MEUSE

| Collectivités et Services de l'Etat   | Projets  |
|---|--|
| Conseil Départemental de la Meuse (55)  | - Etude avifaune Natura 2000 de la vallée de la Meuse  |
| Syndicat intercommunal d'aménagement de la Chiers (SIAC) (54 et 55)                         | - Maîtrise d'oeuvre pour la protection de la commune de Réhon sur le ruisseau des 9 Fontaines<br>- Maîtrise d'oeuvre pour le projet d'aménagement de lutte contre les inondations sur la Chiers<br>- Etude préalable à la restauration et à la renaturation de la Chiers dans la Meuse<br>- Programme pluriannuel d'entretien de la Chiers<br>- Etude de protection de la zone humide du Trou Bleu |
| Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux pour l'Aménagement de la Vence (SIETAV) ( 08) | - Elaboration du schéma d'aménagement hydraulique et environnemental de la Vence et de ses Affluents   |
| Syndicat d'aménagement hydraulique du Mouzon moyen  | - Définition d'une étude de restauration sur le Mouzon   |
| SIAH Meuse (52)   | - Etude hydraulique Val-de-Meuse   |
| Communauté de communes Meuse et Semoy (08)  | - Maîtrise d'oeuvre pour la restauration et la renaturation de la Semoy et de ses affluents  |
| Communauté de communes Montfaucon-Vareennes en Argonne (55)                                 | - Programme de restauration et d'entretien   |
| Communauté de communes du Bassin de Neufchâteau (88)  | - Appui technique et comité de pilotage pour le programme Meuse-Vair-Saonelle<br>- Appui pour le document d'urbanisme  |
| Communauté de communes du Pays de Chatenois (88)  | - Etude de restauration Vair-Vraine-Frézelle   |
| Communauté de communes du Sammiellois (55)  | - Programme de travaux de restauration, de renaturation et d'entretien de la Meuse et de ses affluents<br>- Maîtrise d'oeuvre relative au programme global d'aménagement, de restauration et de renaturation de la Marsoupe  |
| Communauté de communes du Val des Couleurs (55)   | - Maîtrise d'oeuvre pour le programme de restauration et de renaturation de la Meuse et de ses affluents   |
| Ville de Contrexeville (88)   | - Aménagements de gestion des écoulements (maîtrise d'oeuvre)  |
| Ville de Vittel (88)  | - Mission de maîtrise d'eau relative au programme d'aménagement et de gestion du bassin versant à Vittel   |
| PIG Meuse (08)<br>Syndicat intercommunal à vocation unique de Charleville-Mézières-Warcq    | - Phase de maîtrise d'oeuvre de l'aménagement de la centrale hydro-électrique de Mazarin   |
| VNF (Direction interrégionale du Nord-Est)  | - Projet de partenariat public-privé pour la réfection des barrages à aiguilles de la Meuse et de l'Aisne.<br>- Maîtrise d'oeuvre pour la restauration et modernisation de 5 seuils de la Meuse  |
| Comité de bassin Rhin-Meuse   | - Commission Chiers-Meuse<br>- Commission de planification<br>- Gouvernance SDAGE 2016-2021<br>- Secrétariat technique de bassin<br>- Mission d'appui technique de bassin  |
| Agence de l'Eau Rhin-Meuse  | - Etude diagnostique et prospective de la gouvernance de l'eau dans le bassin Rhin-Meuse   |
| DREAL Champagne-Ardenne   | - Avis rendu sur les mesures compensatoires A304, dont barrage de la Somonne   |
| DREAL Lorraine  | - Mise en oeuvre de la Directive Inondation (dont Plan de Gestion du Risque Inondation)  |
| SGAR Lorraine & Champagne-Ardenne   | - CPIER Meuse  |
| DDT des Vosges, de la Meuse et des Ardennes   | - Plan d'actions opérationnel territorialisé   |
| DDT des Vosges (88)   | - PPRi du Vair   |
| DDT des Ardennes (08)   | - Démarche ouvrage d'art et inondation   |
| UDASA 08  | - Réalisation d'un diagnostic du bassin versant de la Bar (hydrologique, hydromorphologique, zones humides)  |
| Université de Lorraine  | - Thèse : Comment les stratégies résilience contribuent-elles à améliorer la gestion du risque inondation ?<br>- Thèse : Culture du risque, projets urbains et vulnérabilité des territoires au risque inondation : le cas du bassin de la Meuse   |
| Université de Reims - Champagne-Ardenne   | - Projet interreg DIADEM : développement d'une approche intégrée pour le diagnostic de la qualité des eaux de la Meuse   |

# LE BASSIN VERSANT DE LA MEUSE



**Le bassin versant international de la Meuse**  
(Source : Commission Internationale de la Meuse)

## Le bassin versant international de la Meuse

La Meuse draine principalement la France, la Belgique et les Pays-Bas sur un parcours d'environ 950 km.

Elle prend sa source au pied du plateau de Langres à Pouilly-en-Bassigny (Haute Marne) à 384 m d'altitude.

Son bassin versant hydrographique est de 36 000 km<sup>2</sup>. Une partie de son bassin versant intéresse également l'Allemagne (haut bassin de la Roer et de la Niers) et le Luxembourg (haut bassin de la Chiers).

Son débit moyen à l'embouchure dans la mer du Nord à proximité de Rotterdam, est de 330 m<sup>3</sup>/s, alors qu'il est déjà de 150 m<sup>3</sup>/s à la frontière franco belge, à Givet.

Le bassin versant englobe une population avoisinant les 9 millions d'habitants.

## Le bassin versant français de la Meuse

D'une surface totale de 7800 km<sup>2</sup>, il compte environ 700 000 habitants. Sa densité de population est nettement inférieure à la moyenne nationale de la France Métropolitaine, avec 60 hab/km<sup>2</sup> contre 108 hab/km<sup>2</sup>.

77% des communes sont de petite taille avec une population de moins de 500 habitants.

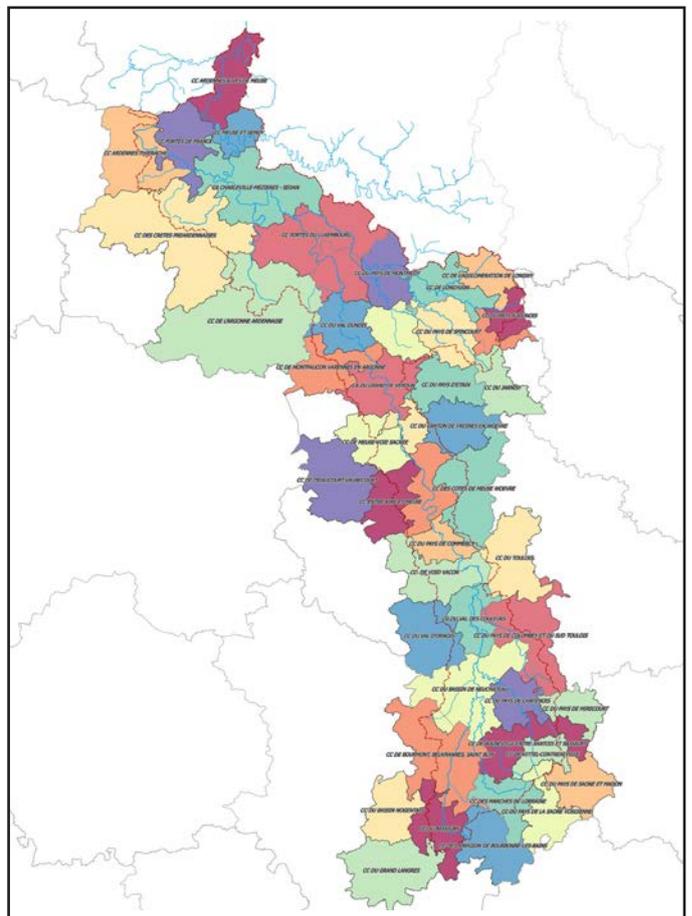
L'activité industrielle a été marquée par une forte reconversion au cours des dernières décennies.

L'activité agricole est principalement basée sur les grandes cultures (céréales, herbe) et sur l'élevage.

Le réseau de voies fluviales est dense, avec 330 km de voies navigables :

- le canal de la Meuse entre Givet et la frontière belge, de moyen gabarit (1000 à 1499 tonnes),
- le canal de la Meuse (en partie), le canal de la Marne au Rhin (en partie) et le canal des Ardennes, de petit gabarit (250 à 399 tonnes).

Les 48 EPCI du bassin versant français de la Meuse

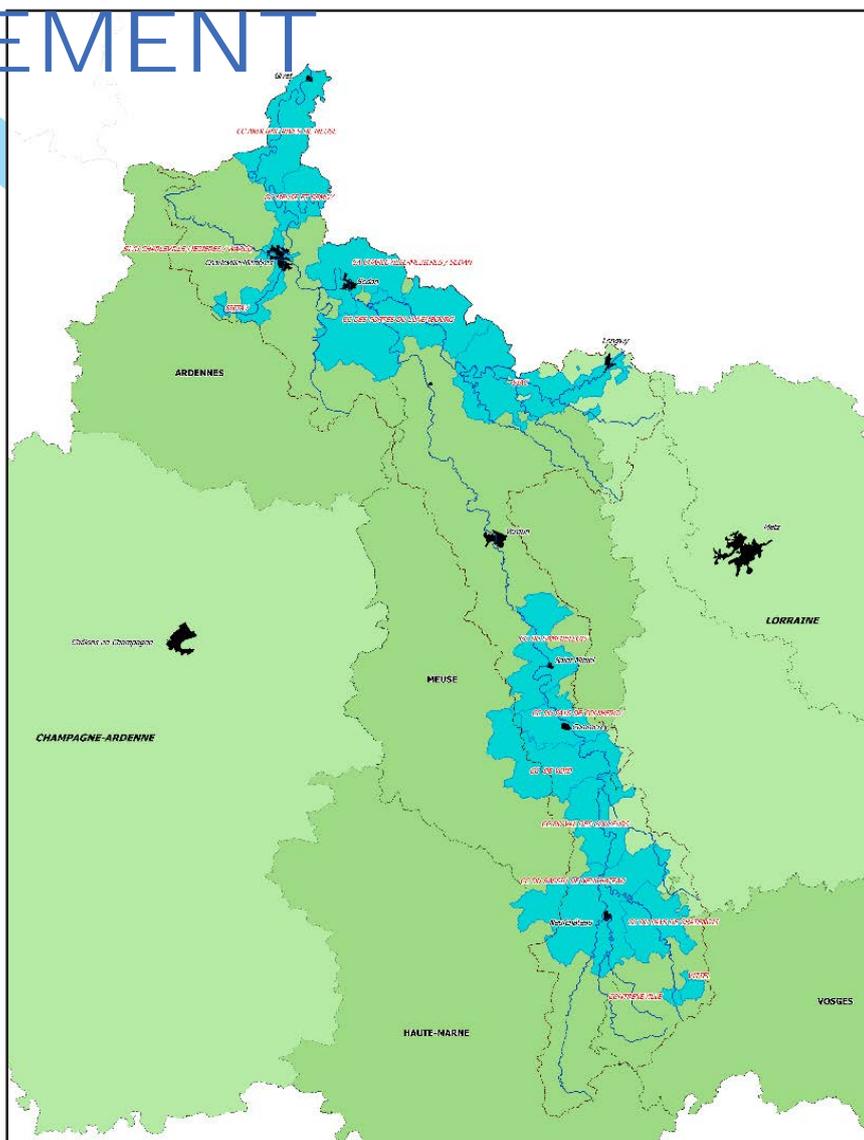


# L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC

## NOS COLLECTIVITES MEMBRES

- Les Conseils Régionaux de Champagne-Ardenne et de Lorraine,
- les Conseils Départementaux des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges,
- douze structures intercommunales et trois communes :
  - SIVU Charleville-Mézières - Warcq
  - Syndicat intercommunal d'études et de travaux pour l'aménagement de la Vence (SIETAV)
  - Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Chiers et de ses Affluents (SIAC)
  - Communauté de communes Ardenne Rives de Meuse
  - Communauté de communes Meuse et Semoy
  - Communauté de communes du Pays Sedanais\*
  - Communauté de communes des Portes du Luxembourg
  - Communauté de communes du Sammiellois
  - Communauté de communes du Pays de Commercy
  - Communauté de communes de Void
  - Communauté de communes du Val des Couleurs
  - Communauté de communes du Bassin de Neufchâteau
  - Communauté de communes du Pays de Châtenois
  - Commune de Contrexéville
  - Commune de Vittel

\* représenté par la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole



## Budget réalisé au 31 décembre 2015

Le budget 2015 s'est élevé à 3 637 826 €, avec un fonctionnement qui a représenté 48,29 % du budget, soit 1 756 702 € et une réalisation en investissement de 51,71 %, soit 1 881 124 €.

## L'exécution du budget 2015

Les charges à caractère général ont augmenté avec le marché de communication en 2015.

Le chapitre « autres charges de gestion courante » concerne des provisions pour risque. Ce sont 104 000 € qui sont provisionnés pour verser des indemnités d'inondation si besoin.

Les charges financières, essentiellement composées des intérêts de la dette, concernent le seul emprunt restant (180 000 € sur 10 ans depuis 2011) et une prévision pour d'éventuels frais de ligne de trésorerie. Enfin, les charges de personnel (550 837 € en 2015) constituent le premier poste de dépenses. La maîtrise de leur évolution reste un enjeu important. Les exercices 2014 et 2015 enregistrent des hausses sensibles, dans la mesure où ce chapitre est impacté par plusieurs dispositifs légaux (relèvement du taux des cotisations...).

## L'EPAMA poursuit les opérations de fonctionnement en cours :

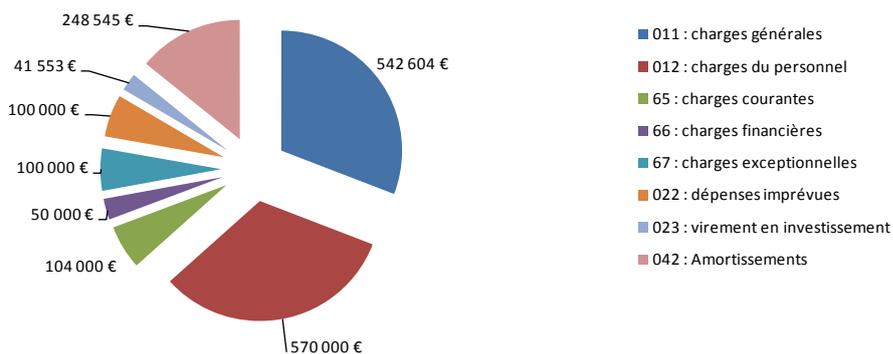
- Le suivi de la Zone de Ralentissement Dynamique des Crues (ZRDC) de Mouzon,
- La réduction de la vulnérabilité des entreprises,
- Le plan Stratégique Meuse (PSM),
- La gestion des zones humides sur le bassin de la Meuse,
- La gestion transfrontalière,
- Le réseau des chargés de mission du bassin de la Meuse.

## L'EPAMA poursuit également les opérations d'investissement :

- HEBMA - Hydraulique et Environnement du Bassin de la Meuse Amont,
- Les seuils de la Meuse Médiane,
- L'exercice inondation - démarche OSIRIS,
- Le suivi écologique de la Zone de Ralentissement Dynamique des Crues de Mouzon.

A noter : le taux de la cotisation n'a pas été augmenté depuis 2011.

## BP 2015 : Dépenses de Fonctionnement





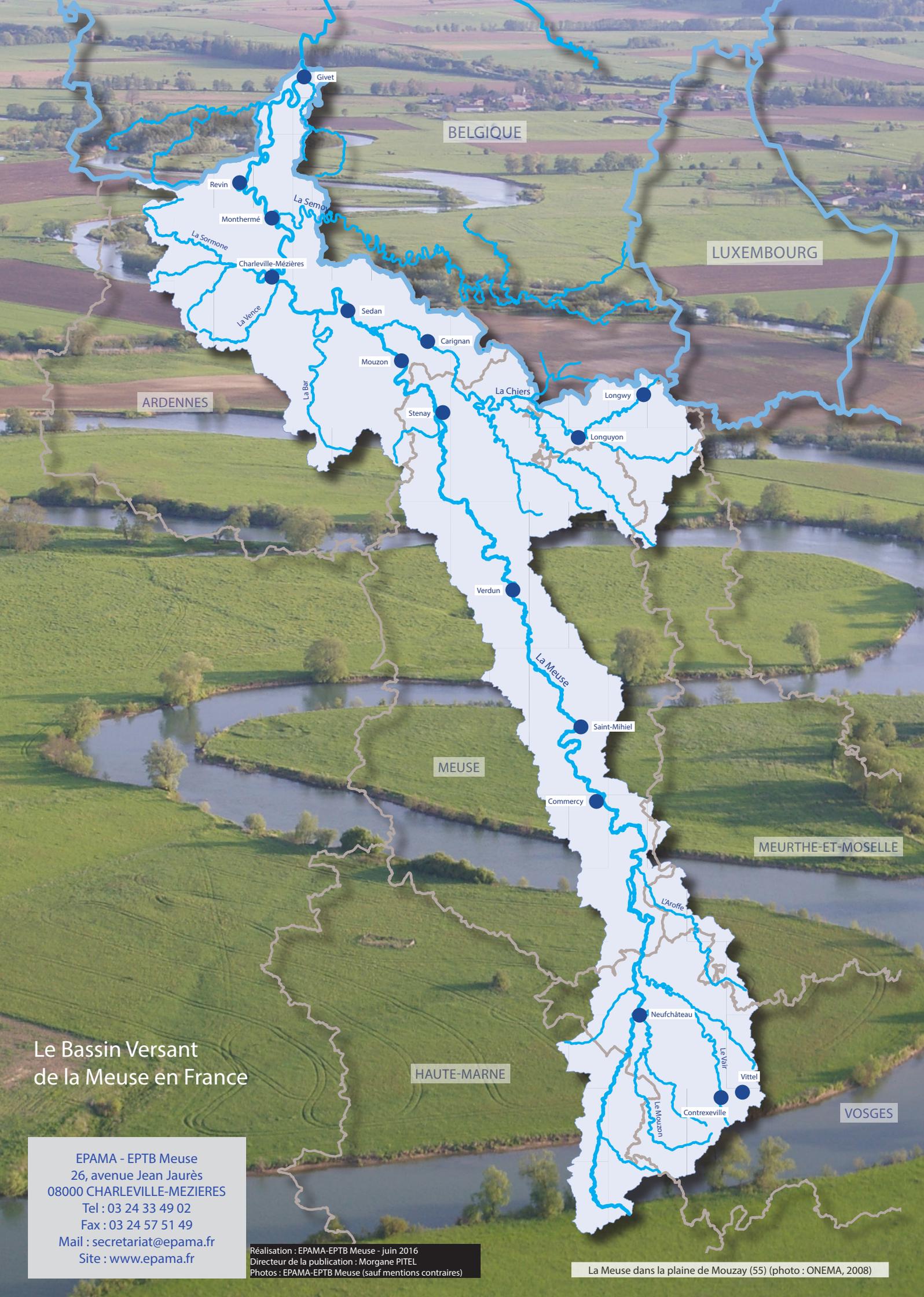
# LES SITES WEB DE L'EPAMA - EPTB MEUSE

**SITE INSTITUTIONNEL**  
www.epama.fr

**PORTAIL RISQUE INONDATION**  
www.epama.fr/risqueinondation

**PROJET AMICE**  
www.amice-project.eu

**INFOMEUSE**  
www.infomeuse.fr



## Le Bassin Versant de la Meuse en France

EPAMA - EPTB Meuse  
26, avenue Jean Jaurès  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES  
Tel : 03 24 33 49 02  
Fax : 03 24 57 51 49  
Mail : [secretariat@epama.fr](mailto:secretariat@epama.fr)  
Site : [www.epama.fr](http://www.epama.fr)

Réalisation : EPAMA - EPTB Meuse - juin 2016  
Directeur de la publication : Morgane PITEL  
Photos : EPAMA-EPTB Meuse (sauf mentions contraires)

La Meuse dans la plaine de Mouzay (55) (photo : ONEMA, 2008)